# Prosaro Plus

## Fongicide contre les maladies fongiques des céréales

- **Efficace contre toutes les maladies importantes des céréales**
- **Combinaison idéale de matières actives**
- **En cas d'application tardive, également contre les fusarioses de l'épi**

### Matière actives
30,5% spiroxamine (300 g/l),
16,3% prothioconazole (160 g/l

### Formulation
Concentrée émulsifiable (EC)

### Mode d‘action
Fongicide combiné avec les matières actives prothioconazole et spiroxamine. Le mode d´action différent des deux matières actives et leurs propriétés systémiques assurent un large spectre d´action et une efficacité durable contre les principales maladies du pied, du feuillage et de l´épi. Input agit de manière préventive et curative contre les différents champignons et permet en plus de pratiquer une stratégie anti-résistance effective.

### Application
**Blé**
1,25 l/ha contre la rouille brune, la rouille jaune, l’oïdium, la septoriose foliaires (Septoria tritici et Septoria nodorum) et la septoriose de l’épi (Septoria nodorum) et les grillures (PLS=Physiological Leaf Spots). Application au stade BBCH 31-61. 1 traitement par culture au maximum.
Contre le piétin-verse application au stade BBCH 30-32. Contre la fusariose de l’épi application au stade BBCH 55-69.

**Orge**
1,25 l/ha contre l’oïdium, l’helminthosporiose, le rhynchosporiose, la rouille naine et les grillures (PLS=Physiological Leaf Spots et RCC=Ramularia collo-cigni). Application au stade BBCH 31-51.
1 traitement par culture au maximum.

**Triticale**
1,25 l/ha contre la rouille brune, la rouille jaune, l’oïdium, la septoriose foliaires (Septoria tritici et Septoria nodorum) et le septoriose de l’épi (Septoria nodorum) et les grillures (PLS=Physiological Leaf Spots). Application au stade BBCH 31-61. 1 traitement par culture au maximum.
Contre la fusariose de l’épi application au stade BBCH 55-69.

**Epeautre**
1,25 l/ha contre la rouille brune, l’oïdium et la septoriose foliaires (Septoria tritici et Septoria nodorum). Application au stade BBCH 31-61. 1 traitement par culture au maximum.

**Seigle**
1,25 l/ha contre rouille brune, le rhynchosporiose et la septoriose foliaires (Septoria tritici et Septoria nodorum). Application au stade BBCH 37-61. 1 traitement par culture au maximum.

### A observer
- SPe 3: Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation.
- SPe 3 (dosage de 1,25 l/ha): Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 2 points selon les instructions du service d'homologation.
- SPe3 (contre la fusariose de l’épi du blé et triticale): Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions du service d'homologation.
- Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière.
- Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure
- La réutilisation de l’emballage est interdite.

• Stockage: conserver dans un endroit frais, mais à l'abri du gel et sec dans les emballages d'origine fermés. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## Miscibilité

Prosaro Plus est miscible avec d'autres fongicides selon le guide de Syngenta, ainsi qu'avec Moddus.

## Emballages

5l (4x5l)

## Marque

Prosaro® Plus

® Registered trademark of Bayer CropScience

## Premiers soins en cas d'incident

**Conseils généraux:** Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez le numéro d'urgence, Tox Info Suisse ou un médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.
**En cas de projection dans les yeux:** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Consulter un spécialiste. Un examen médical immédiat est requis.
**En cas d'inhalation:** Amener la victime à l'air libre. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre Antipoison.
**En cas de contact cutané:** Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir.
**Conseil pour le médecin:** Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible. Traiter de façon symptomatique.

## Indications relatives aux dangers

GHS07 Attention dangereux
GHS08 Dangereux pour la santé
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique
Mention d'avertissement: Attention
EUH208 Contient de la Spiroxamine + du 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-2-hydroxy-3-phenylpropyl]-2,4-dihydro-3H-1,2,4-triazole-3-thione. Peut déclencher une réaction allergique.
EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection/une tenue de protection/des lunettes de protection ou une visière.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P410 Protéger du rayonnement solaire.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de récupération conformément à la réglementation locale. Interdiction de réutiliser l'emballage.
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage

En cas d'urgence, intoxications: Tox Info Suisse, numéro 145 ou 044 251 66 66

## Homologation

Fongicide: Concentrée émulsifiable (EC),
30,5% spiroxamine (300 g/l),
16,3% prothioconazole (160 g/l
No de contr. féd.: W 6392-1

Syngenta Agro AG
Schaffhauserstrasse 101
4332 Stein (AG)
Tel. 0900 800 008
www.syngenta.ch

## Version

04.10.2022